

Saint-Denis, le 6 avril 2021



GRANDE
CHANCELLERIE
DE LA LÉGION
D'HONNEUR



MAISON
D'ÉDUCATION
DE SAINT-DENIS

Madame la Surintendante

Affaire suivie par :
Madame Sylvie
DESHAYES
Secrétaire

secretariat.surintendante
@legiondhonneur.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL INTERIEUR
DE LA MELH DE SAINT-DENIS
JEUDI 1^{er} AVRIL 2021 A 17 HEURES
SALON DES PRINCES

Etaient présents

Membres de droit

Madame LORENTE, Surintendante (en présentiel)
Madame COUPAT , Proviseur Adjoint (en vidéo)
Monsieur de CACQUERAY , Intendant (en vidéo)
Madame RODRIGUES, CPE (en présentiel)

Personnels enseignants

Monsieur BADUFLE-DOUCHEZ (en vidéo)
Madame BONNIN (en présentiel)
Madame CARON (en vidéo)
Madame BAH, suppléante de Monsieur DAVID (en vidéo)

Personnels administratifs

Madame DUSSAUCY (en présentiel)

Parents d'élèves :

Madame GUIARD (en vidéo)

Elèves

Mademoiselle WEBER Aube (N4) (en vidéo)
Mademoiselle VERGNON Sibylle (B2) (en vidéo)
Mademoiselle BOZON Lola (T4) (en présentiel)
Mademoiselle MARAFA Maryam (BTS 2)

Absentes excusées : Mmes DA ROCHA et FALL, représentantes des chargées d'éducation et AEMI, Mlle et FAURICHON de LA BARDONNIE Blanche (HK), représentante des élèves

ORDRE DU JOUR

I Approbation du compte rendu du CI du 12.11.2020

II Points par l'équipe de direction

- Point sur la situation sanitaire
- Rappel concernant les arrêts maladie Covid (Monsieur l'Intendant)
- Présentation des projets de voyages pour 2021-2022

III Questions posées par les professeurs

Questions d'ordre général

- manque d'encadrement vie scolaire (réclamé depuis une dizaine d'années)
- demande d'ouverture d'une 2ème salle dédiée à la pause méridienne des professeurs
- interdiction pour les élèves de manger dans les salles de classes, dans tous les couloirs et pendant les cours
- demande de versement de la prime d' « équipement informatique » comme dans l'EN

Problèmes d'ordre matériel

- Sonnerie inaudible
- Webcams en nombre insuffisant
- mauvaise qualité des masques
- manque de moyens de nettoyage et absence de contrôles de celui-ci.

- Mélèze : chasse d'eau à réparer, spray désinfectant dans les salles, réparation de l'horloge de la salle d'HK.

IV Questions posées par les parents d'élèves

- Organisation compliquée depuis la mise en place de l'accueil par groupes, d'où fatigue et tension.
- Utiliser les tests salivaires pour les prochaines campagnes de dépistage de la Covid.
- limiter le nombre des devoirs à 10 par an maximum.
- Démarches à entreprendre par l'établissement pour que les étudiantes puissent bénéficier gratuitement du pack office "étudiant" via une adresse mail de l'établissement.
- Pour le bien être général, remise en fonction des distributeurs de boissons et en-cas, éventuellement en mettant à disposition du gel hydroalcoolique.
- miroirs enlevés dans les dortoirs. Pourquoi ?
- Repas : mettre un peu plus d'entrées et de dessert aux repas du soir et prévoir un petit déjeuner avec viennoiseries par semaine. Y-a-t-il eu de nouvelles mesures sanitaires prises dans l'établissement, notamment concernant la restauration ?

V Questions posées par les élèves :

Problèmes d'ordre matériel

- Sonnerie inaudible en rotondes. Aimants de tableau inefficaces. Poignées de portes qui ne fonctionnent pas.
- Nettoyage demandé pour: les douches (même si progrès constatés) ; le gymnase; l'amphithéâtre; le parc (à la fin de l'année comme lors de la marche pour le dimat en seconde); mise à disposition de balais dans chaque couloir.
- Prévoir un budget pour la peinture des foyers.
- Fourniture de gel hydro alcoolique dans les dortoirs.
- Faire accélérer toutes les réparations techniques.

VI Questions diverses

Après avoir fait circuler la liste d'émargement coché les participants assistant à la réunion en vidéo et salué l'assistance, Madame la Surintendante annonce en préambule que les rendez-vous des candidates élèves devront, en raison de la situation sanitaire, être organisés en vidéo. Un petit film de présentation de la Maison, prévu depuis quelque temps, sera donc tourné demain à St-Denis. Il en résultera 5 mn de visionnage, mises sur le site de la Grande Chancellerie, pour permettre aux candidates aux les élèves de Bleues, qui ne visiteront pas non plus l'établissement cette année, de découvrir les lieux de vie des élèves. Elle passe ensuite à l'ordre du jour.

I Approbation du compte rendu du CI du 12.11.2020

Le compte rendu du conseil intérieur du 12 novembre 2020 est approuvé.

II Points par l'équipe de direction

- *Point sur la situation sanitaire*

Madame la Surintendante explique qu'après la campagne de tests des 3 et 10 mars, aucun cas positif à la Covid-19 ne lui a été signalé. Un professeur a été testé positif le 9 mars. Puis entre le 15 et le 19 mars, une élève a été testée positive, puis trois élèves en T1, TSTMG, N1 et N2. Ces quatre classes ont donc été fermées le 18 et 19 mars. Dans la semaine du 22 au 26 mars, nous avons eu l'information que des élèves de ces classes fermées étaient à leur tour positives. La demi-jauge a été mise en place dès le 22 mars et, au cours de cette semaine, deux élèves présentes dans l'établissement ont été testées positives et aussitôt mises en éviction avec leurs cas contact. Dans la semaine du 29 mars au 2 avril, nous accueillons le groupe 1. Le jeudi 25 mars, nous avons demandé aux familles concernées de produire un test négatif avant le retour des élèves. Suite à un problème de boîte mail, nous avons renvoyé ce courrier le 27 mars. La grande

majorité des parents ont respecté la consigne, et certaines élèves ne sont pas revenues parce qu'elles n'avaient pas de test. Une élève qui était revenue le 29 mars a passé un test l'après-midi. Nous avons appris le mardi matin par son père qu'elle était cas contact, puis en fin de matinée, que le test qu'elle avait passé le lundi après-midi était positif. Les cas positifs qui se sont déclarés sont, dans leur grande majorité, concentrés dans les classes qui ont été fermées. Les élèves concernées partagent les mêmes chambres, sont amies ou déjeunent ensemble. La contamination s'est propagée parmi les cas contact déclarés, de proche en proche.

Madame Bonnin dénonce le non respect du port du masque, de façon un peu générale. Les contrevenances doivent être signalées à Madame la Surintendante, qui les sanctionnera. Madame Rodrigues rappelle que nous sommes tous garants du respect des consignes et que tout le monde peut faire un signalement. Madame la Surintendante rappelle que lors de la première vague, elle avait envoyé un courrier aux familles, accompagné d'un courrier de Monsieur le Secrétaire Général, pour rappeler que le non respect des consignes serait sanctionné. Un relâchement ayant été signalé récemment, un nouveau courrier de rappel a été envoyé aux familles, un passage a été effectué dans les classes et une petite dizaine d'élèves ont reçu un avertissement pour non respect du port du masque. Or, si deux sanctions sont prononcées à l'encontre d'une élève pendant l'année scolaire, celle-ci n'est pas reprise l'année d'après. La nouvelle va se répandre, et le relâchement devrait se calmer.

Madame Bonnin montre deux photos qui circulent sur Spotted LH, où on voit des élèves en groupe, sans masque. Madame la Surintendante est aussi furieuse et scandalisée par les deux photos, qui ont été prises à la fin de la commémoration de la création des Maisons, mais ne sont pas représentatives de la courte cérémonie qui s'est tenue à l'extérieur (cour d'Honneur et cour Bayard), dans le respect des règles sanitaires (toutes les élèves portaient un masque, pas de brassages d'élèves, déplacements régis selon un parcours défini en fonction des classes et des niveaux).

Madame Bonnin souligne une différence de traitement entre Les Loges et Saint-Denis en ce qui concerne les fermetures dortoirs (fermeture du dortoir au 1^{er} cas aux Loges, pas à St-Denis) Madame la Surintendante explique que ces consignes sont données par les ARS des départements, qui n'appliquent pas toujours les mêmes mesures. Par exemple, depuis mars, en fonction des régions, les CPAM ne donnent pas forcément les mêmes consignes en ce qui concerne les dates d'isolement. Donc depuis mars, Madame la Surintendante laisse la CPAM donner ces précisions aux familles. Lorsqu'une personne est positive, le laboratoire transmet l'information à l'ARS, à qui nous envoyons la liste des cas contact. Madame la Surintendante rappelle que les personnes positives doivent rester isolées 10 jours à partir de la date des premiers symptômes ou de la date du test positif, ou davantage en cas de persistance des symptômes. Les CPE tiennent un tableau détaillé, constamment mis à jour, et veillent à ce que les élèves aient bien respecté les délais prescrits avant de réintégrer l'établissement. A la demande de Madame Caron, Madame la Surintendante annonce que normalement et sauf contreordre, une nouvelle batterie de tests est prévue à St-Denis début mai. En outre, elle vient d'apprendre que la Grande Chancellerie travaille à la mise en place d'une campagne de vaccination, qui pourrait débiter le 26 avril, mais elle n'en sait pas plus. Monsieur Badufle-Douchez signale qu'un vaccinodrome va ouvrir le 6 avril au Stade de France.

- *Rappel concernant les arrêts maladie Covid (Monsieur l'Intendant)*

Monsieur l'Intendant souligne que lorsqu'un médecin prescrit un arrêt maladie à un personnel pour cause de Covid ou suspicion de Covid, il est impératif que cette précision figure sur la feuille de soins, car dans ce cas, il n'y a pas de jour de carence. Dans le cas d'une suspicion de Covid, lorsque le test revient négatif, le

personnel reprend ses fonctions. Les évictions les plus longues concernent les cas contact intrafamiliaux (17 jours d'éviction).

- *Présentation des projets de voyages pour 2021-2022*

Les professeurs font part de leurs réserves quant à la présentation de projets de voyages pour 2021-2022 à ce conseil de début avril, alors qu'on ne sait pas quelle sera la situation sanitaire. Madame la Surintendante répond qu'il faut néanmoins le faire dès maintenant, pour que ces voyages figurent au budget 2022 et puissent avoir lieu si nous revenons à la normale. Les projets doivent être examinés mi-avril, car la majorité d'entre eux ont lieu au premier trimestre. Mais rien n'empêche les professeurs de présenter un projet en septembre. Elle passe ensuite à l'examen des 9 projets présentés, soit 7 voyages dont un voyage sportif et 2 échanges - Max-Josef Stift et Uppingham school qui sont tous approuvés par le conseil. Les professeurs disent qu'ils en ont assez de perdre du temps à monter des projets de voyages qui n'auront pas lieu. Monsieur Badufle-Douchez demande qu'un conseil intérieur « spécial » voyages » soit organisé en septembre, quand nous aurons une meilleure visibilité. Cette requête est dûment notée.

III Questions posées par les professeurs

Questions d'ordre général

- *manque d'encadrement vie scolaire (réclamé depuis une dizaine d'années)*

Madame Rodrigues explique qu'en ce moment, nous avons un certain nombre de personnels absents. Mesdames Michaud et Duplaix sont en arrêt maladie, ainsi que des AEMI, souffrantes ou cas contact. Madame Caron demande qu'il y ait plus de personnels pour l'encadrement, car il n'y a pas de chargées d'éducation pour toutes les classes. Madame la Surintendante fait le point : le corps des chargées d'éducation qui n'existait qu'à la Grande Chancellerie et ne donnait aucune perspective d'évolution de carrière, a été supprimé il y a plus de 10 ans. Ayant eu trois départs voici trois ans, nous avons demandé un poste de CPE supplémentaire. Nous avons trois chargées d'éducation en vie scolaire l'an dernier, mais une est partie en détachement. Nous avons deux AEMI chargées de classes à plein temps, et une recrutée en cours d'année, car celle qui était en poste en septembre a démissionné. Ces chargées de classes, qui font fonction de chargées d'éducation, ont été recrutées pour leur maturité, leur solidité et leur capacité à transmettre les valeurs. Les professeurs s'inquiètent de ce qui se passera lorsque les dernières chargées d'éducation partiront en retraite. Madame Caron insistant, Madame Rodrigues souligne que nous avons des difficultés à recruter des AEMI. Monsieur l'Intendant ajoute que c'est la même chose au niveau du service général.

- *interdiction pour les élèves de manger dans les salles de classes, dans tous les couloirs et pendant les cours :*

Il est rappelé aux élèves qu'elles ne doivent manger qu'au réfectoire ou à l'extérieur pour leur goûter.

Problèmes d'ordre matériel

- *Sonnerie inaudible* : Elle est réparée depuis aujourd'hui.
- *Webcams en nombre insuffisant*

A partir de la semaine prochaine, les établissements scolaires sont fermés et les élèves suivront les cours en visioconférence. Madame la Surintendante a envoyé un mail aux professeurs pour savoir combien préfèrent faire cours depuis chez eux ou à Saint-Denis. Madame Coupat précise que les webcams coûtent 100 € pièce, il est donc impossible d'en avoir une par professeur. Elle ajoute que nous avons 25 webcams et qu'il en reste toujours de disponibles dans son bureau. Il est accepté que, lorsque c'est plus pratique pour eux, des professeurs les gardent un jour ou deux. L'an dernier, nous avons aussi prêté des ordinateurs à des élèves en

difficulté. Le cas n'est pas prévu pour les professeurs, mais Madame la Surintendante demande à ceux qui auraient besoin de matériel de le lui signaler pour qu'elle puisse transmettre à la Grande Chancellerie. Monsieur Baduffle-Douchez demande qu'étant donné la situation, on déroge au règlement pour permettre aux élèves d'utiliser leurs portables pour avoir une connexion en classe.

- *mauvaise qualité des masques*

Il s'agit d'une mauvaise série de masques, dont les élastiques cassaient. L'information sera transmise à Monsieur Cat. Les professeurs demandent également qu'on leur fournisse des masques de catégorie supérieure.

- *manque de moyens de nettoyage et absence de contrôles de celui-ci.*

Monsieur de Cacqueray explique que nous avons un marché externalisé. Nous avons, entre autres, 29 flacons de gel à recharger. Madame Legrand inspecte une zone par jour, elle ne peut donc pas contrôler le scolaire quotidiennement. Nous avons eu un avenant pour que le nettoyage soit fait avec un produit virucide, et nous avons obtenu la venue d'un chef d'équipe pour les personnels externalisés. Si 20 % d'anomalies sont constatés sur le travail fait, nous ne payons pas.

- *Mélèze : chasse d'eau à réparer, spray désinfectant dans les salles, réparation de l'horloge de la salle d'HK.*

Ces questions ne relèvent pas du Conseil Intérieur, il suffit d'envoyer un mail à l'Intendance pour qu'une intervention soit faite rapidement.

IV Questions posées par les parents d'élèves

- *Organisation compliquée depuis la mise en place de l'accueil par groupes, d'où fatigue et tension.*

Le passage à la demi-jauge a créé des difficultés, d'où une certaine tension, mais nous n'y pouvons rien. Les cours moitié en présentiel et moitié distance ne sont faciles pour personne, professeurs et élèves, et il y a parfois des problèmes de bande passante. Les cours en visioconférence sont effectivement source de fatigue. On est plus ou moins à l'aise avec ces technologies, et des disparités de pratiques importantes existent. Madame la Surintendante tient à marquer une nouvelle fois sa reconnaissance aux professeurs pour leur patience, leur réactivité et leur professionnalisme. Ils ont su faire face à l'adversité alors qu'ils doivent constamment réorganiser leurs cours et leur manière d'enseigner et ont été confrontés à des situations fluctuantes, ce qui est source de stress et de fatigue.

- *Utiliser les tests salivaires pour les prochaines campagnes de dépistage de la Covid.*
- Ils sont réputés moins fiables que les tests PCR, mais la question est à l'étude. Faire passer des tests PCR à tout le monde prend une demi-journée. Pour les tests antigéniques, l'organisation est plus longue. Le problème est que nous avons toujours un temps de retard par rapport aux symptômes. On peut être testé négatif le vendredi et être positif 4 jours après. Rien n'est absolument fiable et le risque zéro n'existe pas.

- *limiter le nombre des devoirs à 10 par an maximum.*

Madame Coupat répond que nous avons beaucoup réduit déjà. En Terminales, il y avait 11 devoirs prévus ; 10 en Blanches et 12 en Nacarat, dont une épreuve commune. Cette épreuve commune a été supprimée en raison du contexte sanitaire. Nous avons une petite marge de manœuvre, en Nacarat. Madame Bah craint que si on réduit le nombre de devoirs, le niveau baisse. En dernière partie de l'année, il n'y aura pas de devoirs le samedi à cause des ponts. Les élèves devront être évaluées pendant les cours. Madame la Surintendante souligne qu'il faut trouver un équilibre entre les nécessités pédagogiques, variables selon les matières, et la vie de famille. Certaines élèves se mettent beaucoup de « pression » et se fatiguent.

- *Démarches à entreprendre par l'établissement pour que les étudiantes puissent bénéficier gratuitement du pack office "étudiant" via une adresse mail de l'établissement.*

Madame Coupat explique que n'est pas possible pour l'instant, car il faudrait passer par l'ENT et que les élèves aient une adresse officielle et validée en « legiondhonneur »

- *Pour le bien être général, remise en fonction des distributeurs de boissons et en-cas, éventuellement en mettant à disposition du gel hydroalcoolique.*

Gérés par l'ASE, ces distributeurs sont tolérés à l'internat mais, en temps de pandémie, nous ne les remettrons pas en service. Les élèves ne doivent ni manger ni boire au scolaire, car elles sont forcément sans masque. Lorsqu'elles mangent leur goûter, elles doivent sortir à l'extérieur.

- *miroirs enlevés dans les dortoirs. Pourquoi ?*

Monsieur l'Intendant répond que les miroirs étaient fixés sur des portes coulissantes. Lorsqu'ils se cassaient, cela représentait un danger pour les élèves. Nous les avons donc retirés et nous avons commencé à les remplacer.

- *Repas : mettre un peu plus d'entrées et de dessert aux repas du soir et prévoir un petit déjeuner avec viennoiseries par semaine. Y-a-t-il eu de nouvelles mesures sanitaires prises dans l'établissement, notamment concernant la restauration ?*

Tout dépend de ce qui est servi en plat principal. Si les élèves n'aiment pas ce plat, elles mangent plus d'entrée et dessert.

Le nombre d'élèves par table est passé de 8 à 12, et maintenant 6 avec la demi-jauge. On désinfecte les tables avec un produit virucide entre chaque service. En passant à 8 élèves par table, nous avons un demi service supplémentaire à chaque service.

V Questions posées par les élèves :

Problèmes d'ordre matériel

- *Sonnerie inaudible en rotondes. Question traitée. Aimants de tableau inefficaces. Poignées de portes qui ne fonctionnent pas.*

Nous inscrivons cette demande au budget.

- *Nettoyage demandé pour : les douches (même si progrès constatés) ; le gymnase; l'amphithéâtre; le parc (à la fin de l'année comme lors de la marche pour le climat en seconde); mise à disposition de balais dans chaque couloir.*

Un effort a été demandé, et constaté, sur le nettoyage, notamment dans les douches, mais nous avons eu beaucoup d'absences d'agents. Chaque agent a une surface considérable à nettoyer, et si un binôme est absent, son collègue fait face comme il peut. Nous avons actuellement six agents absents. Des balais seront mis à disposition des élèves.

- *Prévoir un budget pour la peinture des foyers.*

L'ASE a déjà proposé aux élèves de prendre en charge cette dépense.

- *Fourniture de gel hydro alcoolique dans les dortoirs.*

Non. Les élèves doivent apporter leur gel et il y a du savon dans les sanitaires.

- *Faire accélérer toutes les réparations techniques.*

Il faut signaler les problèmes à l'Intendance.

VI Questions diverses

A la demande des professeurs, des multiprises seront installées en salle de travail pour permettre de brancher des lampes.

Le mode d'emploi des photocopieurs a été affiché en salle des professeurs, avec les consignes en cas de panne.

Les professeurs réitérent avec insistance leur demande qu'un représentant de la Grande Chancellerie assiste au conseil intérieur

Les questions portées à l'ordre du jour ayant été traitées , la séance levée à 19h45.

Marie-France LORENTE

Sylvie DESHAYES

Surintendante

Secrétaire de séance